

Tableaux récapitulatifs des limites de l'inscription maritime et de la limite de la salure des eaux par circonscription sur la façade Sud-Atlantique

► Circonscription de La Rochelle

Cours d'eau (et décret)	Limites de l'inscription maritime	Limite de salure des eaux
Le Lay (1*)	Débouché du canal du Braud (1*)	Barrage de Moricq (1*)
Chenal de la dune (1*)	Premier obstacle à la navigation (1*)	Barrage de la dune (1*)
Chenal vieux (1*)	Premier obstacle à la navigation (1*)	Barrage de Triaize (1*)
Chenal de la raque (1*)	Premier obstacle à la navigation (1*)	Barrage de la gravelle (1*)
Chenal de Luçon (1*)	Premier obstacle à la navigation (1*)	Salé sur tout son cours (1*)
Sèvre niortaise et canal de Marans au Brault (Décret 28/12/1900)	Barrage-écluse du carreau d'or (Marans) (2*)	Barrage-écluse du carreau d'or (Marans) (Décret 28/12/1900)
Moulin des marais (Décret 28/12/1900)	Barrage-écluse des enfrenaux (2*)	Barrage-écluse des enfrenaux (Décret 28/12/1900)
Canal de la Pomère (1*)	Premier obstacle à la navigation (1*)	Doux sur tous son cours (1*)

► Circonscription de Rochefort

Cours d'eau (et décret)	Limites de l'inscription maritime	Limite de salure des eaux
La Charente (1*)	Pont suspendu de Tonnay Charente (1*)	Carillon (confluent de la Boutonne) (1*)
Canal de la Charente à la Seudre (1*)	Premier obstacle à la navigation (1*)	Barrage de Biard (1*)
La Boutonne (2*)	Écluse de bel ébat (2*)	Douce sur tous son cours (1*)
Chenal des portes (2*)	Écluse de Voutron (2*)	Écluse de Voutron (1*)
Canal de Charras (2*)	Pont de la route nationale n°137 (2*)	Écluse de Charras (1*)
Canal de Vergeroux (2*)	Écluse de Vergeroux (2*)	Écluse de Vergeroux (1*)
Chenal pont rouge (2*)	Pont dit « pont rouge » RN n°137 (2*)	Écluse du marais Saint Louis (1*)
Canal de Brouage (2*)	Pont de Baugeay sur le CD n°238 (2*)	Canal de la Charente à la Seudre (1*)

► **Circonscription de Marennes**

Cours d'eau (et décret)	Limites de l'inscription maritime	Limite de salure des eaux
Chenal de Mérignac (2*)	Pont dit « d'un denier » sur le CD n°3 (2*)	Écluse barrant le chenal (1*)
Chenal de Daire (2*)	Ponceau de Chatain CV n° 11 (2*)	Pont de Melon (1*)
La Seudre (2*)	Écluse de Ribérou (saujon) (2*)	Écluse de Ribérou (Saujon) (1*)
Chenal des faux (2*)	Pont de la Mathe (2*)	Vis a vis le pont sur ruisseau affluent (1*)
Chenal de Marennes (2*)	Extrémités supérieures du bassin à flot (2*)	Extrémités supérieures du bassin à flot (1*)
Chenal du Lindron (2*)	Barrage-écluse du Lindron (2*)	Écluse de chasse (1*)
Chenal de Luzac et ses affluents (2*)	Maritimes sur tout leur cours (2*)	Salés sur tout leurs cours (1*)
Chenal Recoulaine (2*)	Pont dit « pont neuf » sur le CD n° 241 (2*)	Salés sur tout leurs cours (1*)
Chenal de Bugée (2*)	Aqueduc du VO n°9 du Nieulle sur Seudre à la prise du jas des goelles (2*)	Pont du chemin vicinal de Nieulle (1*)
Chenal de Pélard	Moulin à eau (2*)	Moulin à eau (1*)
Chenal du grand margot	Maritime sur tout son cours (cf Dt 59-951)	Salé sur tous son cours (1*)
Chenal du petit margot(2*)	Maritime sur tout son cours (2*)	Salé sur tous son cours (1*)
Chenal de basse souche (2*)	Maritime sur tout son cours (2*)	Salé sur tous son cours (1*)
Chenal de chalons (2*)	Barrage-écluse de Chalons (2*)	Éclusette en tete du chenal (1*)
Chenal de Dercie (2*)	Barrage écluse de Dercie (2*)	Écluse de chasse (1*)
Chenal de Liman (2*)	Maritime sur tout son cours (2*)	Salé sur tout son cours (1*)
Chenal Fontbedeau (2*)	Maritime sur tout son cours (2*)	Salé sur tout son cours (1*)
Chenal plodornier (2*)	Moulin à eau (2*)	Moulin à eau (1*)
Chenal de Mornac (2*)	Maritime sur tout son cours (2*)	Salé sur tout son cours (1*)
Chenal de Coulonges (2*)	Maritime sur tout son cours (2*)	Salé sur tout son cours (1*)
Chenal Chaillevette (2*)	Écluse de la poterie (2*)	Écluse de chasse (1*)
Chenal Chatressac (2*)	Moulin de Chartressac (2*)	Moulin à eau (1*)
Chenal grand roche (2*)	Maritime sur tout son cours (2*)	Salé sur tout son cours (1*)
Chenal d'Orivol (2*)	Maritime sur tout son cours (2*)	Salé sur tout son cours (1*)
Chenal de Grignon (2*)	Maritime sur tout son cours (2*)	Salé sur tout son cours (1*)
Chenal Equillate (2*)	Maritime sur tout son cours (2*)	Salé sur tout son cours (1*)
Chenal de Coux (2*)	Maritime sur tout son cours (2*)	Salé sur tout son cours (1*)
	Chenal de la lasse (2*)	Maritime sur tout son cours (2*)
	Chenal de la Tremblade (2*)	Écluses de chasse barrant les deux branches du chenal (2*)
	Chenal la Péride (2*)	Maritime sur tout son cours (2*)
	Chenal de Brandelle (2*)	Maritime sur tout son cours (2*)
	Chenal de Putet (2*)	Maritime sur tout son cours (2*)

► Circonscription de Bordeaux

Cours d'eau (et décret)	Limites de l'inscription maritime	Limite de salure des eaux
Chenal du Verdon (Décret du 17/10/1857)	Pont de Toucq (Décret du 17/10/1857)	Pont de Toucq (Décret du 17/10/1857)
Garonne (Décret 29/06/1882 -Décret du 04/11/1882-Décret 59-951)	Pont de Pierre à Bordeaux (Décret 29/06/1882 -Décret du 04/11/1882-Décret 59-951)	Douce sur tout son cours (Décret 29/06/1882 -Décret du 04/11/1882-Décret 59-951)
Gironde (Décret du 06/09/1907)	Maritime sur tout son cours (Décret du 06/09/1907)	Au profil de sondage des ponts et chaussées passant par le feu du bec d'Ambes figuré par une ligne droite à l'encre rouge, sur le plan annexé au décret) (Décret du 06/09/1907)
Dordogne (décret n°59-951)	Pont de pierre à Libourne (décret n°59-951)	SO

► Circonscription de Libourne

Cours d'eau (et décret)	Limites de l'inscription maritime	Limite de salure des eaux
Isle (Décret du 06/04/1859)	Pont-route à Libourne (Décret du 06/04/1859 et Décret n°59951)	Douce sur tous son cours (Décret du 06/04/1859)
Dromne (Décret du 06/04/1859)	Au moulin de Contrás (Décret du 06/04/1859)	Douce sur tous son cours (Décret du 06/04/1859)

► Circonscription de La Teste

Cours d'eau (et décret)	Limites de l'inscription maritime	Limite de salure des eaux
Leyre (2*)	Pont de Lamorthe , sur la RN 650 (2*)	Pointe située à l'entrée de Biganos (33) (1*)

► Circonscription de Dax

Cours d'eau (et décret)	Limites de l'inscription maritime	Limite de salure des eaux
Courant de Mimizan (1*)	À 550 mètres de la laisse de basse mer (1*)	Cf Décret 05/02/1957
Courant de Contis (1*)	À 900 mètres de la laisse de basse mer (1*)	À 900 mètres de la laisse de basse mer (1*)
Courant d'Uchet (1*)	À 800 mètres de la laisse de basse mer (1*)	À 800 mètres de la laisse de basse mer (1*)

► Circonscription de Bayonne

Cours d'eau (et décret)	Limites de l'inscription maritime	Limite de salure des eaux
Adour (2*)	Vinport au dessus de Saubusse (2*)	Château de Montpellier ou de Roles Vis à Vis le grand débarcadère du port d'Urt (1*)
Luy	La Bagnère, commune de Tercis, à 3 kms du confluent (2*)	Douce sur tout son cours (1*)
Gave de Pau	Barrage de Mege, à 3500 mètres en amont de Peyrehorage (2*)	Douce sur tout son cours (1*)
Gave d'Oléron (Décret du 06/04/1859)	A 1820 mètres en amont du confluent de ce gave avec celui de Pau ou 468 mètres en aval du bac de Sordes (3*)	Douce sur tout son cours (Décret du 06/04/1859)
Canal étang d'Ossegor (Décret du 29/10/1889)	Extrémité nord de l'étang (3*)	Salés sur toute l'étendue (Décret du 29/10/1889)
Ruisseau du Bouret (Décret du 29/10/1889)	Pont de Bourret, route nationale 652 (3*)	Borne n°3 de la limite entre la commune de Scoris et celle de Cap Breton, à 1680 mètres du fanal de cap Breton (Décret du 29/10/1889)
Courant de Cap Breton ou Boudigau (Décret du 29/10/1889)	Pont Lajus reliant Cap Breton-ville à la plage (3*)	Pont Lajus à 1820 mètres du canal de Cap Breton (Décret du 29/10/1889)
Courant du Vieux-Boucau, 1ère branche venant de l'étang de Souston (2*)	Pont de pierre dit de Jouan ou de Yohan, à 2200 mètres de la mer (2*)	Passage de l'Herté (1*)
Courant du Vieux-Boucau, 2eme branche venant du ruisseau de Messange (2*)	Pont reliant le bourg du Vieux-Boucau à la plage, à 1500 mètres de la mer (2*)	Passage Doua Tustets (1*)
Bidouze (2*)	Came (2*)	Douce sur tout son cours (1*)
Nive (2*)	Barrage de Haitze (2*)	Chapitalia, commune de Ville-Franque (1*)

► Circonscription de Saint Jean-de-Luz

Cours d'eau (et décret)	Limites de l'inscription maritime	Limite de salure des eaux
Oncin (2*)	Pont routier de la route nationale 10 à Socoa (2*)	Pelenia (1*)
Nivelle (2*)	Olhagarry (2*)	Pont de pierre d'Ascain (1*)
Bidassoa (2*)	Pont de Béhobie (2*)	Bordia-Ruppia (1*)